

EPE - Algérie Télécom – Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marches

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°17/AT/DAMP/DAM/2021

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales est lancé pour LA REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES DANS LES REGIONS DE DJANET, ILLIZI, BECHAR ET NAAMA.

N° Lot	Désignation (Localité / Tronçon)	Distance (Km)
01	CT Djanet - Coline de bougie(IMHIRHATENE)	101.5
02	Coline de bougie(IMHIRHATENE) - CT Tinalkoum	120.5
03	CT Bechar - CT Beni Ounif	116
04	CT Beni Ounif – LW Naama	36

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

- **Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km** : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.
- **Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km** : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie télécom accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marches
Département Préparation des marchés
Service Appels d'Offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie



Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de **cinq mille dinars algérien (5000.00 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°17/AT/DAMP/DAM/2021
LA REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT
DES CABLES A FIBRES OPTIQUES DANS LES REGIONS DE DJANET, ILLIZI, BECHAR ET NAAMA
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Administration Des Marchés
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia - Alger – Algérie**



La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **Cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.